

**Province de Québec**  
**Municipalité de Poularies**  
**District d’Abitibi-Ouest**

**21 décembre 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 21 décembre 2022, à 19 h15, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Réal Rancourt  
M<sup>mes</sup> les conseillères Valérie Rancourt, Priscillia Lefebvre et Francine Vallières

Étaient absents : MM les conseillers Claude Laroche et Hugh Fortier

M<sup>mes</sup> Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l’assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l’article 153 du Code municipal, l’avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

**2022-12-185 Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Francine Vallières et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’ordre du jour soit adopté.

**2022-12-186 Lecture et adoption du budget 2023**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour l’année 2023, pour un montant total de 844 539 \$ soient adoptées.

**2022-12-187 Programme triennal d’immobilisation 2023-2024-2025**

Attendu que la Municipalité de Poularies doit adopter chaque année un Programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents.

En conséquence, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le programme triennal d’immobilisation pour 2023-2024-2025 soit adopté tel que présenté. Certains projets sont conditionnels à l’obtention de différents programmes fédéraux et provinciaux de subvention.

<b><u>2023</u></b>	
Mise aux normes du réseau d’égout	100 000 \$
Équipement audio-visuel pour les séances du conseil	5 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$
Équipement de surveillance	15 000 \$
Équipement incendie	10 000 \$

<b><u>2024</u></b>	
Mise aux normes du réseau d'égout	100 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$
Équipement incendie	10 000 \$

<b><u>2025</u></b>	
Mise aux normes du réseau d'égout	100 000 \$
Réfection des rues et des rangs	50 000 \$
Entretien de bâtiment	25 000 \$
Équipement incendie	5 000 \$

**2022-12-188 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Greffière trésorière/dir.gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.